

## B7.4 Pessière à polygale (*Polygalo chamaebuxi-Piceetum*)

750

### Revue bibliographique

#### Association

Cette association a été créée par Ellenberg & Klötzli (1972, unité 53) de manière provisoire, sur la base de neuf relevés inédits, avant de s'imposer dans toutes les typologies forestières suisses incluant la région alpine (par exemple Frey 1995, Burger & al. 1996, Ott & al. 1997). On en trouve dans Steiger (1994, p.243-244) une description complète et des illustrations.

Dans la brève description fournie par Ellenberg & Klötzli (1972, p.727) figure la mention d'une association ressemblante décrite par Schweingruber (1972): l'*Erico-Piceetum*, caractérisée par une épaisse couche d'humus brut associée à la présence d'espèce acidophiles. Implicitement inclus dans le *Polygalo-Piceetum* par plusieurs typologies, l'*Erico-Piceetum* est toutefois de nouveau mentionné par Burger & al. (1996), comme équivalent d'une sous-association xérophile à *Carex alba* du *Polygalo-Piceetum* (53e). On le trouve aussi chez Frehner & al. (2005) comme association distincte (53\*) ayant son optimum dans les Alpes internes et sur éboulis, alors que le *Polygalo-Piceetum* (53) se trouve plutôt dans les Alpes externes et sur des roches affleurantes. Les différences entre ces deux associations demeurent toutefois assez ténues.

Association exclusivement alpine, le *Polygalo-Piceetum* n'est recensé, en périphérie du canton de Vaud, que dans les cantons de Berne et Fribourg (Burger & al. 1996), ainsi qu'en Valais (Werlen 1994), où il est considéré comme une variante à *Calamagrostis varia* de la pessière à *Carex alba* (unité 11.2.C). Il correspond aussi probablement à la "pessière drainée du subalpin" (unité 4.5) brièvement décrite par Joud (2006) dans les Alpes françaises du Nord.

#### Sous-associations

Des deux sous-associations identifiées dans la banque de donnée vaudoise, la sous-association mésophile (**755**) englobe toutes les formes de *Polygalo-Piceetum* et d'*Erico-Piceetum* décrites dans les ouvrages cités plus haut. La sous-association xérophile (**752**) diffère floristiquement trop de l'autre sous-association xérophile décrite dans les cantons de Berne et Fribourg (Burger & al 1996) pour lui être rattachée. Il s'agit donc d'une association inédite.